

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

65 ANS D'HISTOIRE
(PÉRIODE 1992-2017)



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

Casier postal 142. 2445, avenue Bourgogne, Chambly (Québec). J3L 4B1
Site internet : shvr.org
Tél : 450 658-2666

Fondée en 1952, incorporée en 1965 et en 1979,
membre de la Fédération Histoire Québec

Le conseil d'administration en 2017

Président : Alain Coté
Vice-président : William Paradis
Secrétaire : François Lafrenière
Trésorier : Jacques-Marie Gaulin
Administrateurs : Claude Leblanc, Claudette Monty.

La Société d'histoire de la Vallée du Richelieu couvre le territoire compris dans le bassin versant de la rivière Richelieu. Elle regroupe et sert de lien entre les sociétés d'histoire locales de la grande vallée du Richelieu.
La Société d'histoire de la Vallée du Richelieu est formée de membres corporatifs et de membres individuels.
Elle encourage l'apport des chercheurs œuvrant à la connaissance de l'histoire, du patrimoine et de la généalogie de la vallée du Richelieu. Elle administre le concours annuel primé par les ressources provenant de la Fondation Percy-W.-Foy. Elle intervient lors d'évènements publics ayant rapport à la conservation du patrimoine et à la promotion de l'histoire régionale.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU
La période 1992-2017. Le 65ème anniversaire

Il a été imprimé 200 exemplaires
Infographie : Aline Beauchemin
Imprimerie : Imprimerie Maska inc.
Tous droits de reproduction réservés
Dépôt légal : quatrième trimestre 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec et
Bibliothèque nationale du Canada : ISBN : 978-9803857-4-2

Photo de couverture :
Laurent Lucuix. Date juin 2014.
Le Bassin de Chambly et la Vallée-du-Richelieu

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU
LA PÉRIODE 1992-2017
LE 65e ANNIVERSAIRE

Prologue 3
Considérations générales 3
Les histoires de la SHVR 3
Un faible rayonnement 3
Un manque récurrent de ressources financières 3
L'absence de local 4
La dispersion des documents et des archives 4
Les sociétés d'histoire membres de la SHVR 4
Des sociétés d'histoire non membres de la SHVR 5
Des prises de position et des évènements de 1992 à 2017 5
Des représentations quant à l'actualité historique et patrimoniale 6
Deux anniversaires en 2002 et 2012 6
Un site web pour la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu 7
Quelques griefs publics 8
Un procès en 1994-1997 8
Les voyages et les croisières de la SHVR 13
Un réexamen de nos procédures 15
Les études historiques présentées au concours de la SHVR 17
La propriété des manuscrits 17
Les œuvres publiées ou subventionnées.
Les thèses et les doctorats universitaires 17
La distribution des montants affectés aux concours 18
Quelques statistiques et observations 18
Des ressources humaines de 1992 à 2017 22
Des bénévoles de l'ombre 22
Au temple de la renommée, des médaillés d'honneur 22
Des ressources financières 23
Quelques perspectives d'avenir 24
Avoir une vision régionale 24
Les municipalités et les MRC 24
Les médias modernes 24
Que la SHVR définisse une ou des missions auprès de ses membres 25
Épilogue 25
Annexes 27
Transcription du testament olographe de Percy William Foy 27
Un bref tableau de la famille Foy 31
Les administrateurs de 1992 à 2017 33
Les jurés du concours annuel de 1992 à 2017 37

Prologue

Confiée en 2012 à un auteur, la rédaction d'une synthèse d'histoire pour commémorer le 60e anniversaire de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu a été retardée jusqu'en 2017, par suite d'une mésentente sur les frais. Qu'à cela ne tienne, la 65e année d'existence de la SHVR permet cette publication. À la suite de quelques faits récents qui nous obligent à des définitions nouvelles, l'histoire de notre association n'en sera que plus au point.

Le présent document propose une lecture des évènements, un panorama des personnes et une nomenclature des réalisations qu'a connus la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu, entre 1992 et 2017. On lira de belles réussites. On applaudira de grands succès. On prendra connaissance du dévouement des bénévoles qui ont œuvré à la promotion de notre histoire régionale. Les incontournables défis, les difficultés, les échecs ne seront pas oubliés.

Les auteurs remercient ceux et celles qui ont collaboré dans l'ombre à la publication de ce mémoire.

Considérations générales

Les histoires de la SHVR

Des histoires précédentes ont été rédigées sous la plume de la journaliste Yvonne Labelle en 1980 et de l'historienne Diane Leblanc en 1993. Toutes les deux ont souligné une liste d'initiatives et de réalisations initiées par le plus ancien organisme d'histoire de la Vallée du Richelieu.

Un faible rayonnement

Le faible rayonnement de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu dans le paysage culturel de la Montérégie n'est pas sa moindre faiblesse. Cet organisme est très peu connu en dehors du cercle restreint des agents d'histoire. Il est ignoré par les hebdos régionaux, par les municipalités, par les MRC et, d'autant plus, par les organismes culturels gouvernementaux. Le grand public, qui ignore trop souvent l'apport culturel des sociétés d'histoire de proximité, s'interroge d'autant plus sur la mission d'un organisme défini comme régional.

Un manque récurrent de ressources financières

Il y a en permanence depuis soixante-cinq ans un manque récurrent de ressources financières. Cette quête constante de moyens

financiers mobilise des énergies qui découragent parfois les meilleures intentions. Les sollicitations pécuniaires soustraient du temps à la promotion historique. Tout comme pour les sociétés locales, notre organisme d'histoire régional s'abreuve aux mêmes commanditaires, aux mêmes partenaires financiers. Il y a donc comme une sorte d'émulation à solliciter d'abord pour les besoins proches. La SHVR se présente en second demandeur.

L'absence de local

Soulignons encore l'absence d'un local exclusif. Pas de bureau, pas de ligne téléphonique, absence d'un secrétariat, aucun ameublement, manque d'un ordinateur. Pas de lieu de rassemblement. La tenue des assemblées se fait dans divers locaux, dont ceux de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly (SHSC) depuis l'origine de cette Société. En 2017, l'adresse du siège social de la SHVR était le 2445, avenue Bourgogne, C.P. 142, Chambly, Québec, J3L 4B1. La SHSC jouit du privilège d'être abritée par la Ville de Chambly dans un espace relativement adéquat. Elle prête sans rémunération ses locaux pour les séances du conseil d'administration de la SHVR. Mais les deux sociétés partagent les frais annuels pour l'usage du casier postal à Chambly.

La dispersion des documents et des archives

Ces handicaps ne favorisent pas les communications entre les membres et compliquent la conservation des documents. Les archives de la SHVR, conservées d'abord dans les locaux de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec, sont déposées à la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly en juin 1995. La SHSC en confie la garde sécuritaire à la municipalité de Chambly en 1996. La voûte de la Mairie contiendrait au moins sept boites d'archives. Avant et après ces dates, les documents, les lettres, les photographies, les procès-verbaux, les bilans, les factures et les comptes sont conservés qui chez le président, qui chez le trésorier ou le secrétaire. Des archives sont disparues. Cette Société d'histoire sans domicile fixe peut-elle espérer entrer un jour dans ses propres locaux ?

Les Sociétés d'histoire membres de la SHVR

1. LA SOCIETE D'HISTOIRE DE BELŒIL – MONT SAINT-HILAIRE – Depuis 1979.
www.shbmsh.org 620 rue Richelieu, Belœil, Qué. J3G 5E8
Président : Alain Côté

2. LA SOCIETE D'HISTOIRE DE LACOLLE-BEAUJEU – Depuis 1989
www.lacolle.com/histoire 82, route 202, Lacolle, Qué. J0J 1J0
Président : Gilles Pellerin

3. LA SOCIETE D'HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE CHAMBLY – Depuis 1979
www.societehistoirechambly.org 2445, avenue Bourgogne, Chambly, Qué. J3L 4B1
Président : Paul-Henri Hudon

4. LA SOCIETE D'HISTOIRE DE MONTARVILLE – Depuis 1993.
www.shmontarville.org 1585, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville, Qué. J3V 3T8.
Président : Bernard Guilbert

5. LA SOCIETE D'HISTOIRE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND – Depuis 1997
www.shsblg.org 39, rue Savaria, Saint-Basile-le-Grand, Qué. J3N 1P7
Président : Richard Pelletier

6. LA SOCIETE HISTORIQUE ET CULTURELLE DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU – Depuis 1998.
1060, rue des Ormes, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Qué. J0L 1R0.
Président : Pierre-Paul Gareau.

N. B. Les Sociétés d'histoire nos 4, 5 et 6 n'ont pas renouvelé leur adhésion à la SHVR en 2016 et en 2017. Leur lettre invoque pour cause le refus de modifier les articles 18 et 19 des règlements généraux (Rapport du président, 11 juin 2017).

Des Sociétés d'histoire non membres de la SHVR

Depuis la fondation de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu, d'autres corporations à but historique ou para-historique sont apparues. Quelques-unes n'ont pas trouvé avantageux de s'adjoindre ou de demeurer à la Maison Mère.

- La Société d'histoire Pierre-de-Saurel (Sorel)
- La Société d'histoire des Riches-Lieux (Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Charles-sur-Richelieu)
- La Société d'histoire de Cournoyer (Saint-Marc-sur-Richelieu)
- La Société d'histoire de la seigneurie de Monnoir (Marieville)
- La Société d'histoire de Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-Baptiste de Rouville)
- Patrimoine hilairemontais (Mont-Saint-Hilaire)
- La Société d'histoire des XI (MRC Jardins-de-Napierville)
- La Société d'histoire du Haut-Richelieu (Saint-Jean-sur-Richelieu)
- Les Guides patrimoniaux Au pays de Chambly (Chambly)
- La Corporation historique du fort Sainte-Thérèse (Chambly)

Des prises de position et des évènements de 1992 à 2017

L'année 1991 s'est terminée sous de bons auspices. On entreprend un premier classement des archives de la SHVR. De cette nécessaire mise à jour va résulter une première histoire écrite de la SHVR. Le traitement des documents, commencé en automne 1992, se poursuit en 1993 sous l'égide de Mme Claude Monast, archiviste, François Boutin, Jacques Rivard, France Saint-Jean, secrétaire, et de Diane Leblanc, historienne. Cette dernière publie en 1993 une synthèse historique *La Société d'histoire de la Vallée du Richelieu, 1952-1992. Notre histoire, écrin de perles.* Ce document demeure une référence incontournable.

Des représentations quant à l'actualité historique et patrimoniale

Outre la tenue des vingt-cinq assemblées régulières et l'expédition des besognes quotidiennes, la SHVR ou ses délégués sont intervenus en diverses occasions pour des représentations, pour des recommandations, des appuis et des prises de position publique sur des enjeux patrimoniaux ou culturels, entre autres sur :

- La sauvegarde de la gare ferroviaire de Lacolle, en 2007
- L'avenir incertain de l'église et du presbytère de L'Acadie
- Les artefacts de Parcs-Canada provenant de Chambly envoyés et conservés à Québec
- Le *Livre Vert* ou la consultation sur la future loi québécoise sur le Patrimoine culturel, en 2008
- La participation de François Lafrenière aux *Causeries Champlain* en 2009 et 2010
- L'appui au projet de fouilles archéologiques pour retrouver les ruines du fort Sainte-Thérèse en 2009
- La conservation du patrimoine industriel de la compagnie Singer à Saint-Jean, et son classement en 2010
- Une recommandation à la FHQ sur la tenue d'un colloque à Saint-Jean pour commémorer la guerre de 1812-1814, en 2012
- L'intervention auprès de la Fiducie Desjardins, par Claude Leblanc, concernant l'usage des sommes de la Fondation PWF versées au maire de Sorel, octobre 2013
- Une lettre d'appui de la SHVR au comité organisateur du 175e anniversaire des troubles patriotes, en avril 2013
- La recommandation au ministère de la Culture de modifier le nom de *Maison John-Yule* en celui de *Manoir Hertel-de-Rouville* à Chambly, en 2013.

Deux anniversaires en 2002 et 2012

Le 2 février 2002, un brunch à l'hôtellerie Rive-Gauche, à Belœil, réunissait plus de quatre-vingt personnes pour souligner le 50e anniversaire de la SHVR. L'animation a été chaleureuse et le repas apprécié. On a profité de l'occasion pour faire un retour sur le passé et commémorer ceux et celles qui se sont dévoués au sein de la Société. À la fin, un court historique fut remis à chaque convive.

Le 18 novembre 2012, au restaurant Au coin de la Baie, à Chambly, soixante-quinze convives étaient présents pour souligner le 60e anniversaire de la Société d'histoire de la Vallée du



Figure 1. Les nouveaux médaillés et les administrateurs de la SHVR, lors du brunch de 2012. De gauche à droite : Pierre Gadbois, Jacques Lacoursière, Alain Côté, Lise Dumesnil, Pierre Lambert, Jacques-Marie Gaulin, François Lafrenière, Bernadette Laflamme, Bernard Guilbert et Claudette Monty.

Richelieu. Étaient présents quelques élus municipaux dont le conseiller de Carignan, René Fournier, fils de Rodolphe Fournier, président fondateur de la SHVR en 1952. L'historien Jacques Lacoursière, aussi présent, a entretenu l'auditoire des principaux faits d'armes survenus durant la guerre de 1812 dans le Bas-Canada.

Un site web pour la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu

La Société d'histoire de la Vallée du Richelieu songe dès l'été 2001 à se doter d'un site web. Claudette Monty se porte volontaire pour le mettre en chantier. Elle rencontre les professeurs en informatique du cégep de Saint-Jean pour proposer à leurs étudiants la conception d'une vitrine numérique. On vise l'année 2002, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Société, pour l'inscrire en ligne.

En 2003, la présidente Lise Dumesnil constate le retard et des embûches. L'année suivante, des frais d'hébergement du site non acquittés reportent à mai 2004 l'inscription de son nom de domaine : shvr.org. Benoit Béland prend charge du dossier vers 2005, mais le manque de temps et des problèmes techniques retardent la mise à jour du site. Encore une fois, le non payement des frais d'hébergement en 2007 provoque l'interruption d'accès au site. De plus, il n'y avait pas eu de mise à jour.

Bernard Guilbert reprend le dossier en 2008 et confie la tâche à Robert Lapointe, qui possède l'expérience dans le domaine. Il avait offert ses services bénévolement. Le site est enfin en ligne, comprenant des informations sur les noms des administrateurs et la liste des travaux du concours Percy-W.-Foy. En 2009, la SHVR remet à M. Lapointe, plutôt qu'à la compagnie Bell, la charge de fournisseur de service. Désormais, les mises à jour se font ponctuellement et plus rapidement.

Par malheur, des problèmes de santé obligent Robert Lapointe à revoir sa participation en tant que webmestre pour la SHVR. Mais il offre sa collaboration pour former son successeur, transmettre la documentation et expliquer les procédés nécessaires. Il assistera la SHVR jusqu'en 2014. En juin 2010, c'est Jacques-Marie Gaulin qui reprenait le clavier. Ce dernier met à jour régulièrement les informations au sujet des administrateurs et des recherches primées par la SHVR, lors du concours annuel, jusqu'en 2013. L'année suivante, M. Lapointe s'étant retiré, c'est la Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire qui s'engage à maintenir le site, le nom de domaine et l'hébergement.

En octobre 2014, la SHVR s'entend avec la SHBMSH pour l'hébergement et l'enregistrement du nom de domaine, moyennant un partage des coûts. On procède au transfert et le site web est de nouveau accessible en ligne. On constate cependant en 2017 qu'il y aurait lieu d'y apporter des améliorations.

Quelques griefs publics

Les vingt-cinq dernières années de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu (SHVR) ont été témoins d'un contentieux déplorable en 1994-1997 et de quelques insatisfactions en 2015. Ces évènements particuliers ont bousculé l'ordre tranquille et l'erre d'aller. Mais ce quart de siècle demeure riche en entreprises majeures, en décisions nouvelles et en productions historiques originales. Il suffit parfois d'une impasse pour relever le gant et repartir sur des bases nouvelles. On peut même rêver d'un nouveau départ en 2018.

Un procès en 1994-1997

Le conflit remonte au printemps 1993, lors de l'assemblée générale des membres de la Société d'histoire de la Vallée du

Richelieu (SHVR) tenue à la mairie de Chambly. Rien ne laissait présager qu'un désaccord sur le bon déroulement de l'assemblée de l'organisme allait basculer vers un conflit sans précédent. Pendant plusieurs mois, on multiplie les rencontres de conciliation. Mais rien n'y fait. À la fin de l'année 1994, un groupe de dissidents intente une action en justice contre la SHVR visant à annuler les règlements généraux adoptés en 1979. Ce groupe les juge non conformes à ceux mis en vigueur en 1975. C'est devant les tribunaux que les parties iront débattre du fond de la question. Ce conflit durera trois ans, mais laissera des séquelles pendant deux décennies.

Le 30 mai 1993, lors d'une assemblée extraordinaire des membres, le conseil d'administration de la SHVR désire faire ratifier par ses membres la résolution du 4 mai qui amende les règlements généraux datant de 1979. Les représentants de la Société d'histoire du Haut-Richelieu (SHHR) sont en désaccord avec les changements et demandent le report de la dite assemblée. La motion est rejetée. Ils reviennent à la charge et demandent le retrait du point 10 intitulé *Adoption aux règlements généraux*. Ils prétendent que ladite assemblée générale devrait se tenir dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, considérée comme le siège social de la SHVR. Une proposition est votée afin de dénouer l'impasse, c'est-à-dire procéder à ladite assemblée, quitte à la faire ratifier lors d'une séance subséquente à Saint-Jean. Cependant, rendu au point 10 de l'ordre du jour, le président de la SHVR demande l'ajournement de l'assemblée au mois de septembre 1993.

Durant la période qui s'écoule entre le 30 mai 1993 et le 7 septembre 1994, plusieurs tentatives de conciliation ont lieu afin de trouver un terrain d'entente entre les parties. Le 2 novembre 1993, une rencontre se tient à Chambly en présence des parties au conflit. Il est question de la reprise et de la clôture de l'assemblée générale qui avait été ajournée le 30 mai 1993, avec les textes des amendements proposés le 4 mai 1993. Plusieurs concessions sont faites par la SHVR, mais rien ne semble satisfaire la partie adverse. La mésentente persiste.

Lors d'une séance de médiation tenue le 6 février 1994 à Montréal, avec l'assistance du conciliateur, M^e^ Denise Hardy, sont présents les représentants des sociétés d'histoire de Saint-Jean, de

Belœil, de Chambly et de Lacolle-Beaujeu. Le nœud du problème réside toujours dans la charte de 1979. Selon les conclusions du conciliateur, on est passé d'une association de personnes à celle de sociétés. Il est suggéré de tenir une assemblée constituante réunissant les sociétés impliquées. Un comité provisoire serait formé pour amender la charte, écrire de nouveaux règlements et s'assurer que les revenus affectés au concours par la Fondation Percy-W.-Foy soient toujours disponibles pour cette « nouvelle » SHVR.

Une deuxième rencontre de conciliation se tient à Montréal dans les locaux de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec en présence de son directeur général, Mario Boucher. On dresse la chronologie des événements, on révise la charte et les règlements. À la fin, un rapport sera préparé et soumis aux diverses parties.

Le 8 décembre 1994, une action en justice (injonction interlocutoire) est intentée par la SHHR afin d'empêcher la tenue de toute assemblée, avant qu'un juge n'ait statué sur le fond de la poursuite.

Le 11 décembre suivant se tient à la caserne des pompiers de Chambly une rencontre des membres pour discuter de l'action en justice. L'avocat, M[e] Dugas de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec invité à cette rencontre, répond à une des questions posée par l'auditoire : Pourquoi n'est-il pas possible de tenir ladite assemblée ? Il mentionne qu'il vaudrait mieux attendre après le 12 janvier prochain la conclusion de la cause qui se tiendra à Saint-Jean avant de tenir ladite assemblée.

Le 10 janvier 1995, un appel de M[e] Legros avise que l'avocat de la SHHR a entamé une nouvelle procédure pour le destituer du dossier, parce que ce dernier partage le bureau de M[e] Dugas et qu'il a reçu des renseignements confidentiels de la SHHR. La requête sera jugée le 12 janvier.

À sa réunion du 28 janvier 1995, les membres du conseil d'administration apprennent le report de la cause au 9 février suivant. La SHVR se rend compte entre temps que son ancienne secrétaire, représentante de la SHHR, avait toujours accès au casier postal situé à Saint-Jean. Pour éviter tout conflit ou divulgation d'information à caractère confidentiel, une résolution est votée à l'effet « de demander au Service canadien des Postes de changer

la serrure du casier 49 payé jusqu'en octobre 1995 au bureau de poste de Saint-Jean-sur-Richelieu et de remettre les nouvelles clés à Bernadette Laflamme, secrétaire et à François Lafrenière et de ne remettre aucun courrier à quiconque n'a pas de clé. »

La cause qui devait être entendue le 9 février est reportée au mois de mars. Les deux parties en profitent pour négocier un projet de règlement. Des six points proposés par la SHHR, les quatre premiers *(l'expulsion, le nombre de sièges, les types de membres et le mandat des administrateurs porté à un an)* sont acceptés. Le cinquième point *(formation d'un comité pour nommer les membres du jury)* demande des précisions, alors que le dernier *(les montants versés par la Fiducie ne doivent servir que pour les prix à remettre aux concurrents)* est refusé. Le projet est ratifié du même coup par le conseil d'administration de la SHVR.

À sa réunion du 2 avril 1995, l'avocat Marc Legros avise la SHVR que sa consœur, M[e] Tremblay de la partie adverse, lui avait accusé réception d'une offre de règlement. Le conseil vote alors la résolution *de refuser tout règlement hors cour qui ne correspondrait pas à la proposition de* [la SHVR, livrée par] *M[e] Legros*.

Le 23 mai 1995, le conseil apprend que le procureur de la SHVR, M[e] Legros, a été récusé par jugement de la cour. Une résolution est votée pour confier à la firme Martineau & Walker la défense du dossier. Du même coup, on demande à cette dernière de mettre, entre autres, en demeure l'avocate de la partie adverse de remettre les manuscrits du concours qu'elle détient illégalement et de rejeter le règlement hors cour proposé par la dite avocate.

Lors de l'assemblée du 30 mai 1995, on profite de l'occasion pour adopter le procès-verbal du 30 mai 1993. Les nouveaux règlements adoptés le 4 novembre 1994 par le conseil d'administration sont aussi ratifiés. La demande d'adhésion de la Société d'histoire de Cournoyer est rejetée à la suite des propos de son président jugés discriminatoires vis-à-vis de la SHVR et de sa prise de position dans le dossier.

La trésorière de la SHVR est toujours en attente des avances d'argent des sociétés membres et de la communauté des Prémontrés pour aider à la défense dans la cause l'opposant à la SHHR. Le remboursement sera étudié lors de la prochaine réunion du conseil à l'automne. Une activité de financement sera préparée pour l'automne.

La rencontre du 28 août 1996 se fait en présence du Père Richard Gauthier, supérieur des Prémontrés, venu prendre connaissance du litige. Depuis le décès du Père Romme (en janvier précédent), mis en cause dans la poursuite par la SHHR, une requête a été déposée pour qu'il soit remplacé par quelqu'un de sa succession.

D'autre part, l'avocat annonce son départ de la firme Martineau & Walker pour monter son propre cabinet d'avocats. À cet effet, le conseil vote une résolution pour ratifier l'autorisation signée par le président, le 23 juillet dernier, de transférer le dossier à la firme Daniel Rochefort & Associés. En cour, le 12 septembre, les partis s'entendent pour rayer le nom du Père Romme de la liste des personnes poursuivies, parce que la recherche des héritiers pourrait être longue et coûteuse.

Une invitation est faite à la SHHR de se présenter à la réunion du 22 janvier 1997, mais cette dernière se désiste. Devant autant d'absences, la SHVR résolut de la *suspendre indéfiniment et de la priver de tous les privilèges s'y rattachant jusqu'au terme des procédures judiciaires intentées*. Son admission sera réévaluée au terme du conflit juridique.

Peu de temps après, le conseil apprend de la part de maître Jacques Cartier l'arrêt des procédures de l'action en justice par la SHHR. Le document est daté du 16 janvier 1997.

Le 16 avril 1997, constatant toujours le silence de la SHHR, le conseil vote la destitution finale de cette dernière. Durant la réunion, on annonce le début du remboursement des avances de fonds qu'avaient faites les sociétés d'histoire membres et la communauté des Prémontrés.

En 1998 est lancée l'activité des voyages dont les profits serviront à payer la dette causée par la poursuite de la SHHR. Elle permettra plus tard d'amasser des fonds pour l'aide à l'édition afin de soutenir les sociétés membres qui publient des ouvrages présentés au concours.

Ce procès et les demandes des autres sociétés d'histoire inciteront la Fédération des Sociétés d'histoire à mettre sur pied une police d'assurance responsabilité pour les sociétés d'histoire, qui vise à protéger les administrateurs face à d'éventuelles procédures judiciaires. À la fin, la Fédération mettra au ban la Société d'histoire du Haut-Richelieu pour son geste jugé futile et inutile envers

une société sœur. Ce procès aura duré près de trois ans et mobilisé bien des énergies qui auraient pu servir à d'autres fins.

Les voyages et les croisières de la SHVR

Le long et pénible contentieux entre la Société d'histoire de la vallée du Richelieu et la Société d'histoire du Haut-Richelieu de Saint-Jean s'est terminé par un désistement de la partie demanderesse, le 16 janvier 1997. Il en a résulté une dette pour la SHVR totalisant une somme de 13 000 $. Ce fait obligeait les administrateurs à explorer des sources de financement. Le nouveau président, Roland Boutin, suggère d'organiser des voyages. Cette activité allait se poursuivre pendant seize ans.



Figure 2. Voyage en Beauce, le 7 août 2002, au village des Défricheurs à Saint-Prosper. Monsieur Lacoursière accompagnant le groupe pose devant le manoir Veilleux. (photo: Johanne Boivin)

Ces voyages-bénéfices à contenus culturels, historiques, voire gastronomiques dans les régions du Québec demeurent la réalisation la plus remarquable de la SHVR. À telle enseigne qu'au lendemain de la tournée de l'année 2000, les dettes étaient épongées. Une grande partie des bénéfices résultant des voyages ou des croisières a été versée à des sociétés membres pour aider à l'édition de leurs publications. Par exemple, les sommes distribuées en 2009 et 2011 équivalaient à 1 250 $. Les voyages et l'aide à l'édition ont cessé en 2013.

Voici un tableau qui fera honneur aux organisateurs dévoués et aux accompagnateurs de ces seize excursions.

ANNÉE	PARTICIPANTS	LIEUX VISITÉS
1. 1998	98	de Saint-Jean-sur Richelieu à Québec. Une croisière
2. 1999	135	Québec-Charlevoix-Tadoussac. Une croisière
3. 2000	84	le Saguenay-Lac-Saint-Jean-Trois-Rivières
4. 2001	97	l'Outaouais
5. 2002	110	la Beauce et Lotbinière
6. 2003	78	la Mauricie
7. 2004	100	la Côte-du-Sud
8. 2005	110	le Bas-Saint-Laurent et Rimouski
9. 2006	58	le Centre du Québec
10. 2007	51	le Haut-Saint-Laurent. Le Suroit
11. 2008	61	les Bois-Francs
12. 2009	58	l'Estrie et le lac Mégantic
13. 2010	49	la région de Baie-Comeau
14. 2011	53	Lanaudière
15. 2012	20	Montréal-Îles de la Madeleine. Une croisière
16. 2013	21	l'Abitibi-Témiscamingue

N.B. le nombre de participants varie selon que l'on additionne ou non les organisateurs et les gratuités.

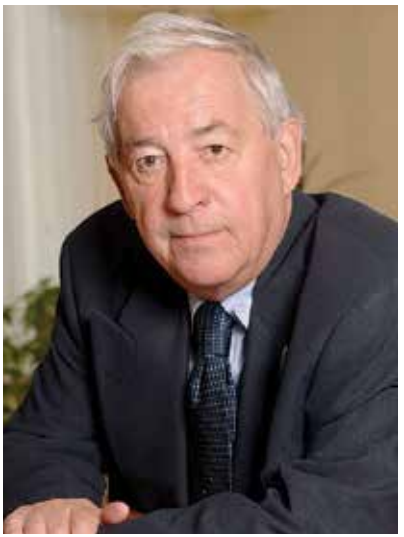


Figure 3. Jacques Lacoursière a été de tous les voyages. Une contribution à laquelle la SHVR lui est reconnaissante.

Les organisateurs, entre autres, Roland Boutin, Bernadette Laflamme, Lise Dumesnil, François Lafrenière, Michel Clerk et particulièrement Jacques-Marie Gaulin ont tourné en bénéfices ce qui avait été, à l'origine, un déplorable revers de fortune. L'accompagnateur, conférencier et historien réputé Jacques Lacoursière a été présent tout au long des excursions et des croisières. Mentionnons aussi le romancier Louis Caron en 1998.

Trois fois, il a fallu noliser deux autocars, pour la Mauricie en 2003, pour la Côte-du-Sud en

2004 et le Bas-Saint-Laurent en 2005. Un grand succès. Ailleurs, c'est un aller en train, au Saguenay en 2000, ou un aller en train et retour en autobus dans l'Outaouais en 2001. Les deux premières croisières, à Québec en 1998 et celle de Québec à Tadoussac en 1999, ont enregistré un grand élan de participation. Notons aussi que le public féminin est généralement majoritaire lors de ces excursions. Les seules données précises qui ont été conservées sont celles de l'année 2000 où les 53 passagers pour la région de Lanaudière se partageaient en 42 femmes et 11 hommes.

Ces grandes virées dans la Belle Province duraient généralement 3 jours et 2 nuits. Baie-Comeau et Lanaudière se sont étirés sur 4 jours et 3 nuits, l'Abitibi, 5 jours et 4 nuits. Le plus long voyage, la croisière aux Iles-de-la Madeleine, s'est prolongée 8 jours et 7 nuits. L'organisateur, Jacques-Marie Gaulin, n'a pu profiter de cette dernière à cause d'un malaise en cours d'excursion.

Une brève analyse des résultats révèle que les cinq premiers voyages totalisaient 524 participants, pour un séjour de quinze jours au total. Les cinq dernières années rassemblaient 201 passagers qui séjournent quelque 25 jours. Cette baisse substantielle du nombre des intéressés, jointe aux prolongements du temps d'hôtel, obligent les organisateurs à questionner les procédés. Pourquoi cette chute de l'achalandage ? Est-ce le vieillissement de la clientèle ? Devrait-on limiter les voyages à trois jours et deux nuits, ou moins ? Organiser des circuits plus rapprochés ?

En 2017, la SHVR ne désespère pas de relancer l'activité voyage. C'est à suivre.

Un réexamen de nos procédures

À la fin des assemblées générales, à l'occasion de la période de commentaires publics, certains membres avaient souhaité tenir des assises spéciales pour repenser nos procédures. Voici une liste de quelques souhaits formulés publiquement ou privément :

- Que la SHVR devienne un point de rassemblement pour des projets communs et pour des échanges professionnels (2013)
- Mettre en commun les ressources de chaque organisme, pour en faire bénéficier les autres
- Revoir la procédure de délégation au conseil d'administration de la SHVR (2015)

- Que les présidents des sociétés d'histoire membres siègent au conseil d'administration de la SHVR
- Que la SHVR se limite à la gestion du concours, alimenté par la Fondation Percy-W.-Foy
- Réexaminer les critères et les règlements du concours annuel (2015)
- Rajeunir la formule du concours et revoir nos moyens d'action (2013)
- Repenser la procédure coûteuse du jury
- Remplacer la comparaison des œuvres diverses entre elles par l'attribution de catégories de recherches
- Créer une table de travail pour créer des liens et rejoindre d'autres sociétés d'histoire
- Augmenter le nombre d'organismes au sein de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu
- Détailler davantage les items du bilan financier, tels que les factures et les frais de déplacements
- Valoriser le site web, voire à le redéfinir

La SHVR a convoqué deux rencontres extraordinaires des présidents, l'une le 17 novembre 2015, l'autre le 6 avril 2016. Le consensus qui s'en est dégagé serait le suivant :

- La SHVR doit continuer à gérer le concours annuel
- La SHVR devrait intervenir dans les cas de dossiers régionaux
- La SHVR pourrait revenir à l'organisation de voyages, si le nombre de jours est diminué
- La force de la SHVR réside dans la constitution de réseaux entre ses composantes
- Le conseil d'administration de la SHVR serait formé des élus de chaque société d'histoire
- La SHVR s'engagera dans un processus de révision des règlements généraux

En 2016, une équipe formée d'Alain Coté, Claude Leblanc et Paul-Henri Hudon, a tenu plusieurs séances de travail pour adapter les règlements généraux à la situation actuelle. Ces nouveaux

règlements ont été adoptés en assemblée générale régulière, le dimanche 11 juin 2017. L'un de ces règlements définit le territoire de la SHVR comme étant l'espace géographique couvert par le bassin versant de la rivière Richelieu (COVABAR).

Les études historiques présentées au concours de la SHVR

La propriété des manuscrits

En 2013, le conseil d'administration de la SHVR exigeait que les futurs manuscrits déposés au secrétariat de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu et primés au concours, tant l'original papier que la copie numérisée, devenaient désormais la propriété matérielle de la SHVR. L'auteur conserve cependant ses droits d'auteur sur l'œuvre qu'il a produite. La SHSC, pour sa part, est propriétaire d'un exemplaire numéroté de tous les documents primés à ce concours depuis 1976 jusqu'à 2016.

Les œuvres, publiées ou subventionnées.
Les thèses et les doctorats universitaires

La Société d'histoire de la Vallée du Richelieu refuse au concours les travaux qui ont été l'objet d'une publication antérieure, ainsi que les recherches subventionnées. Mais les membres restent divisés sur le fait d'inscrire à la compétition les œuvres historiques venant d'étudiants universitaires. Certaines personnes argumentent que de tel travaux enrichissent l'histoire régionale et méritent d'être déposées. D'autres invoquent que la concurrence est déloyale, vu que ces études sont supervisées, corrigées et enrichies par des directeurs de thèse. Par ailleurs, ces étudiants, qui ne sont pas membres généralement d'une société d'histoire locale, payent une faible cotisation annuelle pour récolter un prix plus avantageux. Une telle recherche a été refusée en 2014. La SHVR, qui a pour mission de faire connaitre l'histoire de la région du Richelieu, pourrait-elle acquérir une copie de ces œuvres dans sa collection, suite à une convention d'achat entre l'étudiant et la Société ?

Cependant au moins deux travaux universitaires -avaient-ils été remodelés ?- ont été acceptés par la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu. En 1985, une étude consistant en une analyse formelle d'œuvres d'art et, en 1991, l'abrégé de ce qui est devenu un livre, ont été primés.

La distribution des montants affectés aux concours

Deux écoles de pensée ont cours à la SHVR. L'une voudrait que chaque concurrent puisse toucher un montant d'argent, soit-il minime, pour la recherche qu'il a soumise à la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu. Une telle récompense, à tendance plus égalitaire, inciterait, selon Bernadette Laflamme, un plus grand nombre de participants à présenter des recherches. L'autre philosophie prône une gratification plutôt élitiste. La présidente Andrée Dufour insistait sur l'excellence et visait à récompenser surtout le ou les travaux jugés les meilleurs. Une façon de viser à une qualité supérieure des travaux.



Figure 4. Bernadette Laflamme fait partie des pionniers de la SHVR, elle a été administratrice durant plusieurs années (Photo : SHSC).

Quelques statistiques et des observations

Les administrateurs de la SHVR constataient vers 2013 que le nombre de pièces déposées annuellement diminuait, mais que la quantité de pages par manuscrit dactylographié avait généralement augmenté. Voici quelques exemples :

Dans un bloc annuel de cinq travaux, ces cinq études en 1976 totalisaient quatre-vingt-dix-neuf (99) pages. En 1977, elles rassemblaient cent (100) pages. Cinq autres études en 1983 comptaient 264 pages. Le même nombre de recherches en 1985 accumulait 525 pages, en 2005, 475 pages, en 2006, 352 pages et, en 2012, 552 pages. Une croissance qu'on pourrait attribuer à deux facteurs : La facilité accrue d'accès aux dépôts d'archives, ce qui enrichit les informations. Et par tant la volonté d'approfondir les questions d'histoire jusqu'aux détails, plutôt que de demeurer en périphérie d'un thème.

La collection des essais historiques conservée par la SHVR entre 1976 et 2016 totalise cent quatre-vingt-treize (193) recherches inédites, rédigées par quatre-vingt-dix-sept (97) auteurs différents sur un espace de quarante ans. Le total des pages depuis 1976

jusqu'en 1992, soit une période de seize ans, se montait à 5 216 pages. Entre 1992 et 2016, au cours des vingt-quatre ans, les auteurs ont remis aux jurés 12 610 pages dactylographiées.

Cinq recherches ont été produites par un équipage formé de deux auteurs. Une autre œuvre regroupait une « troïka » de trois écrivains.

Le maximum de neuf (9) documents historiques dans une même année a été reçu en 1981 et en 1997. Huit (8) recherches ont été déposées en 1992, en 1993 et en 2002. Sept (7) études étaient primées en 1984, en 1985, en 1996 et en 2001.

À l'opposé, deux années ont vu germer une faible récolte d'une seule œuvre, celle de Pierre Lambert en 1978, et celle de Paul-Henri Hudon en 2015. Les saisons de 1979, 1987, 1998, 2000 et 2016 ont enregistré un léger tonnage de seulement deux manuscrits chacune.

Les études généalogiques, les répertoires ou les histoires familiales constituent souvent les recherches les plus volumineuses. Le nombre de pages n'est pas un critère retenu par les jurés. Un chef d'œuvre n'est pas nécessairement de dimension épaisse. Il y a eu des premiers prix accordés à des travaux de moindre volume. Voici un tableau des recherches comportant plus de deux cents (200) pages (feuille 8½ x 11) :

- Un répertoire de plus de 2 000 pages par Germain Laplante. *Les mariages de la Vallée du Richelieu,* en 2016.
- Une œuvre de 832 pages de Robert Lahaise. *Le poète Guy Delahaye et son époque,* en 1984.
- Une œuvre de 444 pages de Marcel Rivet. *Le répertoire des mariages de Saint Joseph-de-Chambly,* en 1993.
- Une compilation généalogique de 390 pages de Pierre-Bernard Cadieux. *Le répertoire des Cadieux d'Amérique,* en 1992.
- Une étude historique et généalogique de 300 pages d'André Lafontaine. *La famille Duranleau,* en 1995.
- Un essai historique de 290 pages par Paul-Henri Hudon. *La présence anglophone à Chambly, 1780-1880. Essor et déclin d'une minorité*, en 2008.
- Un essai historique de 264 pages par Paul-Henri Hudon. *Les Patriotes et les autres dans les comtés de Chambly et de Rouville,* en 2009.



Figure 5. Remise des prix du concours Percy-W.-Foy, édition 2010 à Chambly. De gauche à droite : François Lafrenière, Bertrand St-Arnaud, Paul-Henry Hudon, Bernadette Laflamme, Alain Côté et Gisèle Guertin. (Photo : Sara-Jeanne Healey-Côté)

- Une recherche historique de 260 pages par Philippe Fournier. *Les seigneuries du lac Champlain,* en 2003.
- Une biographie de 248 pages de Gilles Cadieux. *Jean Cadieux et Marie Valade, une vie engagée,* en 1993.
- Une compilation historique de 235 pages par Nicole Martin-Verenka. *D'exil en exil. Les Acadiens réfugiés dans la seigneurie de La Prairie et dans le Haut-Richelieu,* en 2002.
- Un essai historique de 231 pages par Paul-Henri Hudon. *Faire sortir le vote,* en 2010.
- Une œuvre de 225 pages d'Armand Auclair. *La paroisse Saint-Hilaire-sur-Richelieu,* en 1982.
- Un travail de 219 pages de Georges-Henri Cournoyer et de Marcel Rivet, *La descendance de Louis-Alexandre Monast, dictionnaire de la famille Monast de 1756 à nos jours,* en 1989.

- Une étude historique de 216 pages par Raymond Ostiguy. *Chambly et la guerre de 1812-1814. L'année 1812,* en 2012.
- Un essai historique de 209 pages de Paul-Henri Hudon. *Les hommes du canal. À qui doit-on le canal de Chambly*, en 2012.
- Un tableau familial de 200 pages par Donald Lansing, *Mieux connaître les Hertel,* en 1997.

Quelques auteurs plus prolifiques ont déposé, au cours des quarante années, plus de cinq études historiques. Ce sont :

- Pierre Lambert, dix-sept études entre 1978 et 2013
- Pierre Gadbois, dix-sept études entre 1982 et 2015, dont deux au concours de 1984
- Paul-Henri Hudon, seize études entre 2001 et 2016
- Réal Fortin, neuf études entre 1977 et 2014
- Armand Cardinal, six études entre 1979 et 1986
- Donald Lansing, six études entre 1996 et 2002

Entre 1992 et 2016, seulement deux œuvres ont été déposées sur support numérique, format CD, plutôt qu'en format papier : celle de Jean-Mathieu Nichols et Stéphane Tremblay en 2006, et celle de Gisèle Guertin en 2012. Par ailleurs, un traité a été présenté sous la forme d'un livre, reliure allemande, *Saint-Basile-le Grand, son cœur de village,* une recherche de Richard Pelletier.

La SHVR peut-elle accepter éventuellement des œuvres sur formats vidéo et audio, tels que des documentaires, des courts métrages, des films portant sur l'histoire régionale, tel que le film « *Basiléios* » ? Est-ce possible d'y présenter des manuscrits en anglais ? Refuserait-elle des entrevues orales, des chants d'époque, des danses folkloriques, des spectacles musicaux enregistrés ou filmés pour en conserver la mémoire ? Recevrait-elle des bandes dessinées ? Refuserait-elle au concours des illustrations imagées de scènes historiques, telles celles d'Edmond-Joseph Massicotte, de Charles William Jefferys, de Francis Back, ou encore une collection de caricatures publiées dans les hebdos régionaux ?

En 1985, la SHVR avait reçu et primé un travail (*Le potiron à Iberville*) sous forme de dessins et de planches à colorier, présentant des thèmes s'approchant de l'histoire.

Les ressources humaines de 1992 à 2017

Des bénévoles de l'ombre

Comment ne pas souligner les très nombreux talents qui ont porté haut l'étendard de l'histoire régionale ? Les administrateurs successifs, les présidents de la Société, les bénévoles affectés au secrétariat et aux états financiers. Entre autres :

- les administrateurs
- les assistants (archivistes, graphistes, webmestres, photographes, …)
- les jurés du concours annuel

Les effectifs n'ont pas manqué. Il y a eu des renouvellements occasionnels. Il y a eu aussi une garde d'honneur, piliers solides de la permanence : François Lafrenière, Claudette Monty, Alain Coté, qui accumulent une ancienneté méritoire.

Au temple de la renommée, des médaillés d'honneur

Entre 1992 et 2017, lors de diverses assemblées tenues par la SHVR, dix-neuf personnalités ont été décorées, soit par attribution de la médaille du mérite ou par un titre honoraire ou posthume. La Société d'histoire de la Vallée du Richelieu voulait souligner



Figure 6. Remise des médailles le 2 juin 2013, à l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel à Lacolle. De gauche à droite, première rangée : Gisèle Guertin, Jeannine Hiver-Maugy et Andrée Dufour. Deuxième rangée : J-Roger Cloutier, Pierre Gadbois, Marc Maugy, Jacques-Marie Gaulin et Raymond Ostiguy. Troisième rangée : Gilles Pellerin, président de la Société d'histoire Lacolle-Beaujeu, Paul-Henri Hudon, Roland Boutin et François Lafrenière.

leur apport à l'histoire, leur engagement actif au sein de la Société d'histoire. Voici un tableau de nos gens de mérite et l'année de leur consécration.

Bourassa, Roland (1993)
Boutin, Roland (2013)
Clerck, Michel (1993)
Côté, Alain (2012)
Dufour, Andrée (2013
Dufresne, Guy (1992)
Dumesnil, Lise (2012)
Frédéric, Jean (1992)
Gadbois, Pierre (2001)
Gaulin, Jacques-Marie (2012, 2017)
Giroux, Jules-Émile (1993)
Guilbert, Bernard (2012)
Hiver-Maugy, Janine (2013)
Laflamme, Bernadette (2006)
Lafrenière, François (2012)
Lambert, Pierre (1999)
Maugy, Marc (2013)
Monty, Claudette (2000)
Romme, Jules (1996, posthume)

Des ressources financières

En mars 2011, la SHVR modifiait les dates réglementaires de son année financière. Ces dates seront du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Les règlements généraux, au chapitre V, article 25, avaient été modifiés en ce sens.

Les services bancaires. Depuis les débuts, la SHVR détenait un compte à la Caisse Desjardins, succursale de Chambly. En 1999, pour des raisons de proximité du nouveau trésorier, la SHVR faisait affaire avec la Banque Royale, succursale de Saint-Bruno-de-Montarville. Suite à une décision du conseil d'administration en 2017, les futurs services bancaires seront fournis par la Caisse Desjardins de Belœil – Mont-Saint-Hilaire. Question de favoriser un commanditaire fidèle. Il est à noter aussi que toutes les sommes d'argent perçues par la SHVR, qu'elles soient sous forme de cotisation des membres, de commandites, de dons ou des versements annuels par la fondation PWF sont déposées dans le fonds consolidé de la SHVR (Règlement, article 24.3).

La Fondation Percy-W.-Foy a été incorporée par lettres patentes, le 30 janvier 1985. Parmi ses objets, elle doit attribuer des prix aux meilleurs travaux sur l'histoire et la généalogie produits par un ou des membres de chacune des sociétés suivantes : la Société historique de Montréal, la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu et la Société généalogique canadienne-française. Le maire de Sorel doit attribuer une somme d'argent à des élèves méritants âgés de 14 à 20 ans, étudiants dans un couvent ou un collège de la ville

de Sorel, ou les deux. Depuis des années, c'est la fiducie Desjardins qui gère les avoirs de la fondation. En 2016, le capital de la Fondation PWF se montait à la somme de 319 510,98$. Chaque année, les revenus de la fondation sont répartis entre les quatre bénéficiaires susmentionnés.

Quelques perspectives d'avenir

Avoir une vision régionale

Il importe que la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu prenne la place qui lui a été assignée par son nom et par ses fondateurs. Toute la plaine du Richelieu mérite d'être couverte sous le parapluie de cet organisme. De Sorel à Noyan, de Montarville à Marieville, là où existe une animation historique, un intérêt généalogique, des trésors archéologiques, des protecteurs de patrimoine, la SHVR ne peut rester absente, ni indifférente. Ne serait-elle là que pour encourager et supporter. **Nous recommandons des visites ou des échanges par lettres ou par courriels chez ces associations qui voudront recevoir les délégués de la SHVR**.

Les municipalités et les MRC

Depuis la fondation de la SHVR en 1952, des structures administratives nouvelles ont surgi. Plusieurs municipalités se sont dotées d'une « politique culturelle ». Il y a les MRC auxquelles sont versé des crédits pour les programmes culturels. Il y a aussi les CLD, qui offrent des ressources aux entreprises, les commissions culturelles régionales, la Sodec. **Nous recommandons que la SHVR dépêche chez ces partenaires un ou des délégués pour établir des ponts, ne seraient-ils que ponctuels.**

Les médias modernes

En 1952, la SHVR voyait naître un nouveau moyen de communication qu'est la télévision. Ce médium est aujourd'hui omniprésent. Il s'est même diversifié en multiples émetteurs. On a vu apparaitre des réseaux spécialisés. *Historia* en est un. La télévision communautaire offre un service de proximité attentif aux faits régionaux. Tous ces médias recherchent la nouveauté, l'inédit et l'actualité. La SHVR n'a qu'à tendre la main pour porter à l'antenne ses initiatives.

D'autant plus que les mentalités auréolent (à tort ou à raison) le « j'ai vu à la télé ». La télévision consacre les évènements. Le petit écran identifie, qualifie, sublime. La présence sur le « câble »

conforte les faits et couronne les personnes. Hors des médias, la SHVR n'existe pas.

Ce qui est écrit pour la télédiffusion vaut aussi pour la presse. Les hebdos locaux réclament des nouvelles, des faits. Que se passe-t-il en ville ? Qu'y a-t-il de neuf chez vous ? Ils ont à cœur de remplir les pages et d'informer le lecteur. **Nous recommandons que la SHVR établisse de façon permanente des relations avec les médias.**

Que la SHVR définisse une ou des missions auprès de ses membres.

Nous suggérons les suivantes :

- Rencontrer les conseils d'administration dans les locaux de chaque société d'histoire
- Proposer des tâches communes (L'émigration vers les États-Unis, les fondatrices de communautés religieuses, l'agriculture, …)
- Suggérer des pistes de recherches en histoire : les moulins, les écoles, les auberges dans la Vallée
- Donner aux membres des sociétés des formations à la recherche sur Internet.
- Autres

Épilogue

Les auteurs de cette publication rappelant le 65e anniversaire de la SHVR ont voulu présenter aux lecteurs l'état réel de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu depuis ses 25 dernières années. Ils ont cru que les faits exacts, heureux et malheureux, les évènements agréables ou déplorables, les forces et les faiblesses de cette association devaient être exposés sans complaisance, ni reproches, ni faux-fuyants.

Les auteurs ont cherché à rendre compte des mérites de tout un chacun dans les efforts bénévoles accomplis pour la promotion de notre histoire régionale. Ils implorent l'indulgence des personnes qui auraient involontairement été oubliées. Les auteurs remercient ceux et celles qui ont transmis des renseignements ou des photos, corrigé des erreurs, complété des faits. Les deux auteurs ont inscrit en annexe des informations sur la fondation de Percy William Foy et une analyse des études historiques que

ces fonds ont fait éclore. Rares au Québec, de tels legs à des fins d'histoire mériteraient d'être connus et multipliés.

Enfin, les auteurs rêvent que des années fastes s'ouvrent à l'horizon, que la muse Clio inspire les futurs chercheurs, que les pépites d'or de Crésus tombent sur la SHVR. Ainsi nos *arrière-neveux*, comme écrivait Lafontaine, nous devront un centenaire doré en 2052.

Alain Côté, président de la Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire

Paul-Henri Hudon, président de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly



Annexe A

Transcription du testament olographe de Percy William Foy

Dernier testament, Montréal, Qué. 9 octobre 1961. Percy W. Foy

Percy W. Foy, demeurant dans la ville de Montréal, Qué, [sic] que je suis sain d'esprit et de corps et que les suivantes sont mes dernières volontés et mon dernier testament.

À mon décès, je veux et ordonne que mon corps soit transporté aussitôt que possible à Sorel, Qué, et exposé dans un cercueil de ou à peu près de cinq cents dollars (500 $) dans un salon mortuaire de la ville de Sorel.

Je veux être exposé dans un habit que je possède.

Les funérailles auront lieu dans l'église Saint-Pierre de Sorel à dix heures du matin. Un service de première classe et la sépulture au cimetière des Saints-Anges de ladite ville mentionnée ci-haut dans le terrain connu sous le nom de Foy Kelly où ma famille est inhumée.

En vue obtenir la permission du curé de la Basilique Cathédrale Marie-Reine du Monde de Montréal, il faudra peut-être payer une certaine somme afin d'obtenir cette permission.

Et pour couvrir les dépenses des funérailles, mes exécuteurs testamentaires devront se présenter au directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, 777 ouest, rue Sainte-Catherine, angle avenue McGill et Collège de Sainte-Catherine. Le numéro de mon carnet de banque est -23892-. J'ai ordinairement un montant substantiel à mon crédit à la dite banque. J'ai aussi à cette banque un coffre de sureté numéro -1187-. Dans ce coffre, des valeurs au montant de soixante à soixante-quinze mille dollars, certificats *CPR Rly, US Steel Corp, Robert Mitchell, Cons Paper, Com Solvents*, etc, des documents dont on trouvera une liste dans ce testament.

Je nomme et demande à mon cousin, Marcel Gosselin, 1920, Surrey Crescent, ville Mont-Royal. Téléphone RE 7-3290 et à mon ami Paul Parent, 3450, rue Durocher, apt. 14, Montréal, Qué, Téléphone VI 9-8868 d'accepter d'être mes exécuteurs testamentaires, de s'occuper de mes funérailles, de faire graver au monument au cimetière de Sorel mon nom, Percy W. Foy, décédé le …. Et si

c'est pas déjà fait de faire enlever sur le dit monument *Percy W. Martin Foy, célibataire*, que l'on a gravé par erreur

Je demande et ordonne à mes exécuteurs testamentaires, Marcel Gosselin et Paul Parent, de faire les démarches nécessaires pour obtenir les lettres patentes pour la création d'une fondation qui sera connue sous le nom de « Fondation Percy W. Foy ».

Après avoir rempli toutes les conditions de mon testament, mes exécuteurs verseront dans cette fondation tous les biens que je possède dans la fondation mentionnée ci-haut et puis cette fondation sera transférée ainsi que tous les pouvoirs des présents exécuteurs à la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, rue Saint-Jacques, Montréal, Qué, département des administrateurs des successions. Ce bureau d'administration des successions aura alors seul les pouvoirs d'administrer la Fondation Percy W. Foy, suivant les conditions ci-dessous mentionnées :

Fondation Percy W. Foy

« Au commencement de chaque année consécutive, les administrateurs de la dite fondation enverront au curé de l'église Saint-Pierre de Sorel un montant de quatre-vingt-dix (90 $) pour chanter ou faire chanter une grand-messe à quatre heures et demi p. m. aux dates ci-dessous mentionnées pour le repos de l'âme recommandée par la Fondation Percy W Foy :

24 janvier	Lilly Foy Bruneau
21 février	Albert Gundlack
3 mai	Edgar L Foy
29 mai	Linda Foy St-Amand
27 juin	William Martin Foy
26 août	Alvina Beaupré Foy
2 septembre	Suzanne Foy St-Amand
1er décembre	Hon. A. A. Bruneau (note de PHH : *Arthur-Aimé Bruneau, député, juge*)

« En plus, une grand-messe pour le repos de l'âme de chacun membre de ma famille, recommandée par la fondation Percy W Foy, entre le 18 décembre et le 31 décembre. Ces grands-messes

sont aussi chantées à 4 heures et demi p.m. dans l'église Saint-Pierre de Sorel,

Lilly Foy Bruneau

Albert Gundlack

Edgar L. (Léon) Foy

Linda Foy St-Amand

William Martin Foy

Alvina Beaupré Foy

Suzanne Foy Gundlack

Honorable A. A. Beaupré [sic]

Percy W Foy

« Distribution des revenus de la fondation Percy W Foy par le bureau des administrateurs des successions de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal. Après avoir déduit les frais annuels du bureau de succession ci-haut mentionné, ce bureau divisera en parts égales l'argent perçu annuellement par la Fondation Percy W Foy entre les sociétés suivantes :

La Société historique de Montréal.

La Société historique de la Vallée du Richelieu.

La Société généalogique canadienne française.

« Dans le moment ces trois sociétés ci-dessus mentionnées diviseront (*diveront*) en partie égale les revenus perçus chaque année de la Fondation Percy W Foy et ces revenus seront offerts chaque année par les dites sociétés comme prix connu sous le nom de Fondation Percy W Foy au meilleur travail sur l'histoire ou en généalogie (*génologique*) fait par un membre respectif de ces associations.

(Ajout au manuscrit) Ou un premier prix et peut-être un deuxième prix sera donné.

(Reprise en page 5 du testament olographe) « Et puis l'argent que ceux-ci recevront sera donné comme prix chaque année pour le meilleur travail historique ou généalogique fait par un des membres de ces associations.

Le maire de la Ville de Sorel devra aussi recevoir sa part et cette [sic] argent devra être donné en prix aux élèves du couvent ou collège de Sorel, aux enfants de 14 ans à 20 ans ».

Percy W Foy. 9 octobre 1961.



Annexe B

Un bref tableau généalogique de la famille Foy

Extrait de *La famille de Percy Foy*, par Jeanne Grégoire, dans *Mémoires*, vol 36, nº 2, pages 134-135*

1. Patrick Foy épouse Bridget Getens.

2. Martin alias Martin-William Foy (c1812-1842) aubergiste d'origine irlandaise, épouse Anne Kelly (...-c1871) à l'église Notre-Dame de Montréal le 20 août 1838.

   3. Suzanne ou Suzannah Foy (1841-1903) épouse Albert Frederick Gunlack, d'origine allemande, à Christ Church (anglicane) de Sorel le 19 octobre 1868.

   3. Martin alias Martin-William Foy (1843-1887), marchand, aubergiste, épouse Albina Beaupré (1855-1935) à l'église Saint-Pierre de Sorel le 28 février 1876.

3. Martin-William Foy et Albina Beaupré

   4. Lilly Foy (1877-1959) épouse Joseph-Antonio Miquelon (c1872-1899) à Sorel le 14 septembre 1897. Lilly Foy épouse en secondes noces Arthur-Aimé Bruneau (1864-1940), médecin, député et juge, veuf d'Azélie Cloutier, à la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde de Montréal le 18 avril 1904.

   4. Linda Foy (1879-1913) épouse Joseph-Victor Saint-Amand, agent d'assurance, à l'église Saint-Louis-de-France de Montréal le 11 juin 1906.

   4. **Percy William Foy** (1882-1966), célibataire.

   4. Edgar Foy (1887-1949), comptable, épouse Clara Lacouture (1885-1965) à l'église Saint-Pierre de Sorel le 9 juillet 1917.

* Le document original a été revu et augmenté grâce à la collaboration de François Lafrenière.

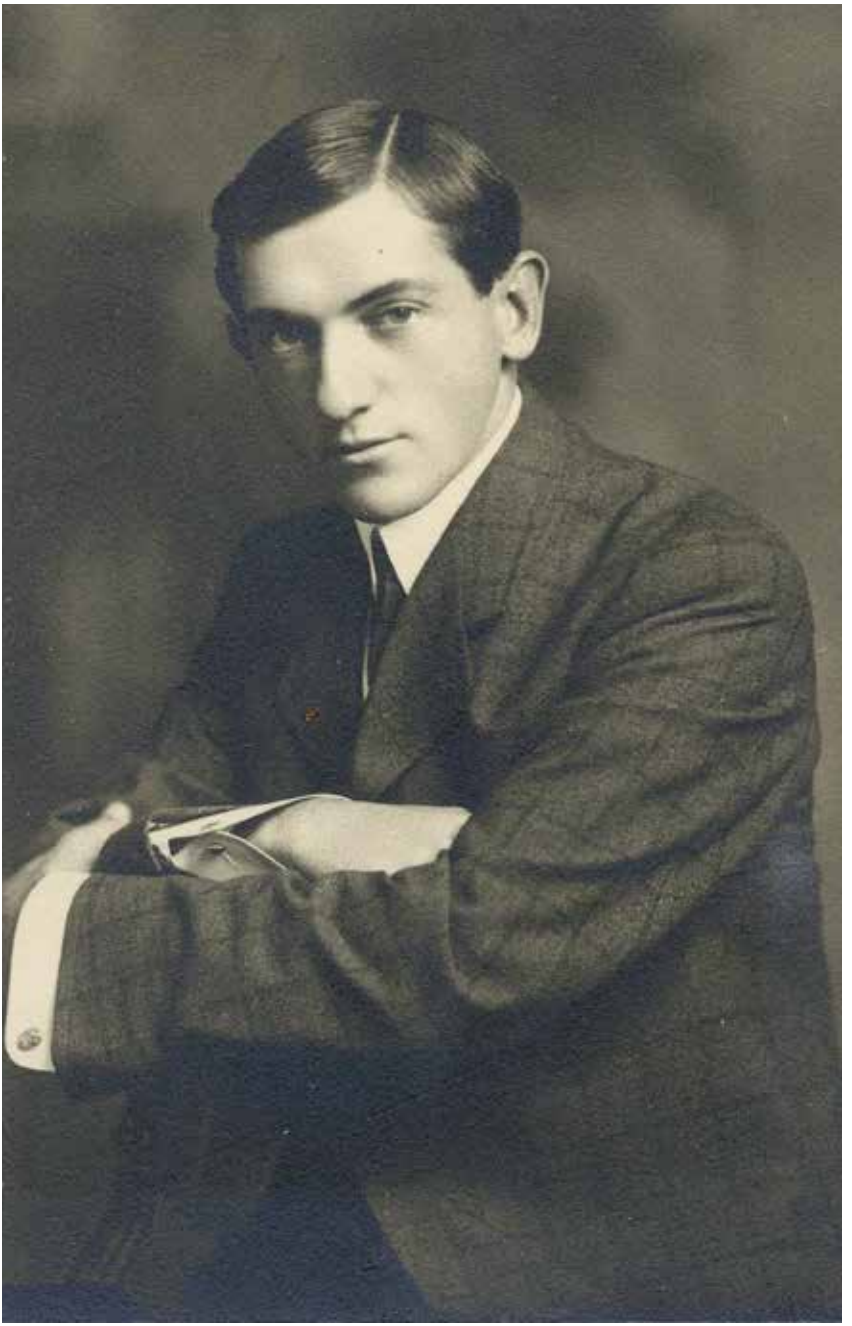


Figure 7. Percy William Foy (Photo : Société historique Pierre-de-Saurel, fonds Percy W. Foy, P062 D1)

Annexe C

Les administrateurs de 1992 à 2017

Le Conseil d'administration de la Société est composé de sept (7) membres élus par les membres en règle lors de l'assemblée annuelle. La durée du mandat des administrateurs est de deux (2) années. Trois ou quatre administrateurs sont élus en alternance chaque année. Les dirigeants de la Société sont le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier.

(1992-1993)

Jules Romme,
président

Roger Saint-Jacques,
vice-président

Nicole Poulin,
secrétaire

Janine Maugy,
trésorière

Bernadette Laflamme,
administrateur

François Boutin,
administrateur

Alain Côté,
administrateur

François Lafrenière,
administrateur

Nicole Martel,
administrateur

Claudette Monty,
administrateur

Gino Ongaro,
administrateur

Diane Racicot,
administrateur

(1993-1994)

Jules Romme,
président

Roger Saint-Jacques,
vice-président

Nicole Poulin,
secrétaire

Janine Maugy,
trésorière

François Boutin,
administrateur

Alain Côté,
administrateur

Dufour Andrée,
administrateur

Bernadette Laflamme,
administrateur

François Lafrenière,
administrateur

Claudette Monty,
administrateur

Gino Ongaro,
administrateur

Diane Racicot,
administrateur

(1994-1995)

Jules Romme,
président

Monty Claudette,
vice-présidente

Bernadette Laflamme,
secrétaire

Janine Maugy,
trésorière

François Boutin,
administrateur

Andrée Dufour,
administrateur

Gino Ongaro,
administrateur

Poulin Nicole,
administrateur

(1995-1996)

Gino Ongaro,
président

Monty Claudette,
Vice-présidente

François Lafrenière,
secrétaire

Laflamme Bernadette,
Trésorière

Boutin Roland,
Administrateur

Andrée Dufour,
administrateur

Lise Dumesnil,
administrateur

Jules Romme,
administrateur

(1996-1997)

Gino Ongaro,
président

Monty Claudette,
Vice-présidente

François Lafrenière,
secrétaire

Laflamme Bernadette,
trésorière

François Barcelo,
administrateur

Roland Boutin,
administrateur

Andrée Dufour,
administrateur

Lise Dumesnil,
administrateur

(1997-1998)

Roland Boutin,
président

Andrée Dufour,
vice-présidente

François Lafrenière,
secrétaire

Bernadette Laflamme, trésorière

Michel Clerk, administrateur

Lise Dumesnil, administrateur

Jacques-Marie Gaulin, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(1998-1999)

Roland Boutin, président

Andrée Dufour, vice-présidente

François Lafrenière, secrétaire

Bernadette Laflamme, trésorière

Michel Clerk, administrateur

Lise Dumesnil, administrateur

Gaulin Jacques-Marie, Administrateur

Claudette Monty, administrateur

(1999-2000)

Andrée Dufour, présidente

Pierre Lambert, vice-présidente

Bernadette Laflamme, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Michel Clerk, administrateur

Lise Dumesnil, administrateur

François Lafrenière, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2000-2001)

Andrée Dufour, présidente

Pierre Lambert, vice-présidente

Bernadette Laflamme, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Michel Clerk, administrateur

Lise Dumesnil, administrateur

François Lafrenière, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2001-2002)

Lise Dumesnil, présidente

Hugo Mimee, vice-président

Bernadette Laflamme, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Alain Côté, administrateur

François Lafrenière, administrateur

Claudette Monty, administrateur

Roger Paquette, administrateur

(2002-2003)

Lise Dumesnil, présidente

Benoit Béland, vice-président

Bernadette Laflamme, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Alain Côté, administrateur

François Lafrenière, administrateur

Mario Marchessault, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2003-2004)

Lise Dumesnil, présidente

Benoit Béland, vice-président

Bernadette Laflamme, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Alain Côté, administrateur

François Lafrenière, administrateur

Marchessault Mario, Administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2004-2005)

Lise Dumesnil, présidente

Benoit Béland, vice-président

Bernadette Laflamme, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Guy Baril, administrateur

François Lafrenière, administrateur

Claudette Monty, administrateur

Jean-Mathieu Nichols, administrateur

(2005-2006)

Lise Dumesnil, présidente

Benoit Béland, vice-président

Jean-Mathieu Nichols, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Guy Baril, administrateur

François Lafrenière, administrateur

Claude Leblanc, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2006-2007)

François Lafrenière, président

Benoit Béland, vice-président

Jean-Mathieu Nichols, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Guy Baril, administrateur

Guilbert Bernard, Administrateur

Claude Leblanc, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2007-2008)

François Lafrenière, président

Benoit Béland, vice-président

Bernard Guilbert, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Guy Baril, administrateur

Claude Leblanc, administrateur

Claudette Monty, administrateur

Nichols Jean-Mathieu, Administrateur

(2008-2009)

François Lafrenière, président

Claude Leblanc, vice-président

Bernard Guilbert, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Guy Baril, administrateur

Alain Côté, administrateur

Pierre Gadbois, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2009-2010)

François Lafrenière, président

Claude Leblanc, vice-président

Bernard Guilbert, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Guy Baril, administrateur

Alain Côté, administrateur

Pierre Gadbois, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2010-2011)

François Lafrenière, président

Claude Leblanc, vice-président

Johanne Boivin, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Alain Côté, administrateur

Pierre Gadbois, administrateur

Mario Marchessault, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2011-2012)

François Lafrenière, président

Claude Leblanc, vice-président

Johanne Boivin, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Alain Côté, administrateur

Pierre Gadbois, administrateur

Mario Marchessault, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2012-2013)

François Lafrenière, président

Claude Leblanc, vice-président

Johanne Boivin, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Alain Côté, administrateur

Pierre Gadbois, administrateur

Mario Marchessault, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2013-2014)

François Lafrenière, président

Claude Leblanc, vice-président

Johanne Boivin, secrétaire

Gaulin Jacques-Marie Trésorier

Alain Côté, administrateur

Pierre Gadbois, administrateur

Mario Marchessault, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2014-2015)

François Lafrenière, président

Claude Leblanc, vice-président

Alain Côté, secrétaire

Gaulin Jacques-Marie, Trésorier

Pierre Gadbois, administrateur

Bernard Guilbert, administrateur

Mario Marchessault, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2015-2016)

François Lafrenière, président

Claude Leblanc, vice-président

Alain Côté, secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Pierre Gadbois, administrateur

Bernard Guilbert, administrateur

Claudette Monty, administrateur

(2016-2017)

Alain Côté, président

William Paradis, vice-président

Lafrenière François, Secrétaire

Jacques-Marie Gaulin, trésorier

Claude Leblanc, administrateur

Claudette Monty, administrateur



Annexe D

LES JURÉS DU CONCOURS ANNUEL DE 1992 À 2017

Les jurés du concours sont désignés par le conseil d'administration au début de chaque année. Ce comité est sous la supervision d'un des administrateurs de la SHVR. Après avoir pris connaissance des travaux, à partir d'une grille déjà établie, les jurés notent les mérites de chaque document. Les résultats compilés, le groupe se rencontre pour délibérer sur l'ensemble des oeuvres. À la fin, ils soumettent au conseil le résultat de leurs discussions. Le comité n'est que consultatif. C'est le conseil qui prend la décision finale quant à l'attribution des prix, selon les annotations attribuées par les membres du jury.

Édition 1992

Romme, Jules
Président

Côté, Alain
Administrateur

Paquet, Jean
Thibault, Réjane

Édition 1993

? Cause SHHR vs SHVR

Édition 1994

Courtemanche, Michelle
Laberge, Gilles
Leblanc, Diane

Édition 1995

Courtemanche, Michelle
Laberge, Gilles
Leblanc, Diane

Édition 1996

Genest, Myriam
Laberge, Gilles
Leblanc, Diane

Édition 1997

Courtemanche, Michelle
Laberge, Gilles
Lagassé, Robert

Édition 1998

Courtemanche, Michelle
Laberge, Gilles
Lagassé, Robert

Édition 1999

Courtemanche, Michelle
Laberge, Gilles
Lagassé, Robert

Édition 2000

Hallé, Bernard
Laberge, Gilles
Lagassé, Robert

Édition 2001

Laberge, Gilles
Leblanc, Diane
Pepin, Jean-Pierre

Édition 2002

Filion, Mario
Aubin, Michel

Édition 2003

Bronze, Jean-Yves
Boyer, Agathe

Crosto, Mario

Édition 2004

Laberge, Gilles
Boyer, Agathe
Crosto, Mario

Édition 2005

Laberge, Gilles

Mathieu-L'Heureux,
Suzanne
Crosto, Mario

Édition 2006

Laberge, Gilles

Mathieu-L'Heureux,
Suzanne

Huard, Renée

Édition 2007

Laberge, Gilles
Mathieu-L'Heureux,
Suzanne
Huard, Renée

Édition 2008

Laberge, Gilles
Mathieu-L'Heureux,
Suzanne
Huard, Renée

Édition 2009

Laberge, Gilles
Mathieu-L'Heureux,
Suzanne
Huard, Renée

Édition 2010

Laberge, Gilles
Pelletier, Richard
Huard, Renée

Édition 2011

Laberge, Gilles
Pelletier, Richard
Huard, Renée

Édition 2012

Laberge, Gilles
Pelletier, Richard
Huard, Renée

Édition 2013

Laberge, Gilles
Pelletier, Richard
Fournier-Guay, Françoise

Édition 2014

Laberge, Gilles
Harbec, Angèle
Fournier-Guay, Françoise

Édition 2015

Pelletier, Richard

Édition 2016

Fournier-Guay, Françoise

Les membres du Conseil municipal de la
Ville de Mont-Saint-Hilaire
sont heureux de souligner le 65e anniversaire de la
Société d'histoire de la Vallée du Richelieu.

Nous remercions chaleureusement tous les artisans qui, au fil des ans, ont mis leur passion et leur générosité au service de notre mémoire collective.

Bon anniversaire et longue vie à la
Société d'histoire de la Vallée du Richelieu !



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Merci également à



CARIGNAN

Beloeil
Forgée pour innover

Richelieu

Ville de
Saint-Basile-le-Grand
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

Le Manoir Rouville-Campbell

Un hôtel patrimonial entouré de jardins d'exception

Par Véronique Leblanc

La communauté des affaires, les familles ou les amoureux auront droit à un temps d'arrêt en séjournant au Manoir Rouville-Campbell, classé monument historique, où règnent de remarquables jardins, comprenant la plus importante roseraie privée au Québec.







Véritable joyau architectural, l'hôtel de style Tudor, qui repose majestueusement entre la rivière Richelieu et le mont Saint-Hilaire, permet de découvrir, au rythme des saisons, toute la beauté d'un paysage enchanteur.

Le Manoir Rouville-Campbell vous accueille dans l'une de ses 70 chambres et suites. L' été dernier, 44 nouvelles chambres modernes ont été ajoutées à l'établissement. Le domaine, réputé pour l'organisation des mariages, offre également un lieu adapté à la collectivité de femmes et d'hommes d'affaires. Ce lieu inspirant saura certes maximiser les rencontres professionnelles.

Aujourd'hui, propriété de la famille Imbeau, le Manoir Rouville-Campbell est un hôtel de luxe qui continue encore et toujours de s'adapter à son époque. Ses 200 ans de vie active ne laissent entrevoir aucun signe de fatigue. Au contraire, il impressionne par son authenticité, la richesse de son histoire et la détermination de ses hôtes à en préserver le caractère unique qui fait de lui un ultime trésor du patrimoine national.

MANOIR
ROUVILLE-CAMPBELL

★ ★ ★ ★

HÔTEL | RESTAURANT | TERRASSES

125, chemin des Patriotes Sud
Mont-Saint-Hilaire
450-446-6060

La Caisse Desjardins
de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire
est fière de soutenir la
Société d'histoire de la Vallée du Richelieu
qui s'efforce depuis

65 ans

à préserver notre mémoire collective !

Félicitations

pour toutes ces recherches historiques sur
notre belle et grande région qui sont et seront
une richesse indéniable pour notre patrimoine !

Parce que dans chaque communauté,
il y a des rêves, des projets et des gens
pour les réaliser.



Desjardins
Caisse de Beloeil–
Mont-Saint-Hilaire